

Produit statistique

Superficie des entités administratives

La superficie des entités administratives correspond à la mesure géométrique de la surface de la planète Terre comprise au sein des limites administratives, selon un système de projection géographique

En Belgique, depuis le 01/01/2018, la source authentique des limites administratives est le SPF Finances/AGDP via sa base de données CadGIS, Dans la base de données CadGIS, les limites administratives sont les délimitations des entités administratives belges à différents niveaux hiérarchiques, à savoir les communes, les arrondissements, les provinces, les régions et enfin le pays.

Les limites administratives sont légalement définies par une entité administrative ou entre deux entités administratives. En Belgique, les limites administratives telle qu'elle ont été définies juridiquement sont figées et ne peuvent être modifiées que par une loi, une ordonnance, ou un décret. CadGIS vise à représenter cartographiquement au mieux ces limites administratives en utilisant la projection Lambert 2008 et donc les superficies qui en découlent.

Pour plus de détails, voir les spécifications techniques des unités administratives sur la page du SPF Finances : <https://finances.belgium.be/fr/particuliers/habitation/cadastre/unit%C3%A9s-administratives/t%C3%A9l%C3%A9charger-les-unit%C3%A9s-administratives>

1. Contact
2. Présentation
3. Période de référence
4. Mandat institutionnel
5. Confidentialité
6. Politique de publication
7. Format de diffusion
8. Accessibilité de la documentation
9. Gestion de la qualité
10. Pertinence
11. Exactitude et fiabilité
12. Actualité et ponctualité
13. Comparabilité
14. Cohérence
15. Coûts et charges
16. Révision des données
17. Traitement statistique
18. Commentaires
19. Documents liés
20. Variables statistiques

1. Contact	
<i>Organisation</i>	IWEPS
<i>Département</i>	Direction Recherche et Evaluation
<i>Prénom</i>	Julien
<i>Nom de famille</i>	CHARLIER
<i>Fonction</i>	Chargé(e) de recherche
<i>Adresse postale</i>	Route de Louvain-la-Neuve 2, 5001 Belgrade (Namur)
<i>Adresse électronique</i>	j.charlier@iweps.be
<i>Numéro de téléphone</i>	+ 32 (0) 81 468 467
<i>Numéro de télécopieur</i>	+ 32 (0) 81 468 412

2. Présentation	
<i>Mots-clés</i>	Superficie, Surface, limite administrative, unité administrative
<i>Domaine</i>	Taxinomie IWEPS : STM1 Territoire
<i>Unité statistique – Titre</i>	
<i>Unité statistique - Description</i>	
<i>Population statistique – Titre</i>	
<i>Population statistique – Description</i>	
<i>Couverture géographique</i>	Wallonie
<i>Couverture temporelle</i>	Les années proposées sont les années charnières par rapport aux modifications connues de superficie des entités : 2010 (pour la période avant 2011), 2017 (pour la période 2011-2017), 2018, 2019, 2020 et prochaines années
<i>Couverture sectorielle</i>	
<i>Autres couvertures</i>	
<i>Période de base</i>	NA
<i>Concepts</i>	
<i>Classifications</i>	

3. Période de référence	
<i>Première période de référence disponible</i>	01/01/2010 (2012 pour les quartiers statistiques)
<i>Dernière période de référence disponible</i>	

4. Mandat institutionnel	
<i>Production statistique obligatoire</i>	NA
<i>Référence légale</i>	NA
<i>Partage des données</i>	NA

5. Confidentialité	
<i>Confidentialité - Politique</i>	NA
<i>Confidentialité - Niveau</i>	Données non confidentielles
<i>Confidentialité - Traitement des données</i>	NA

6. Politique de publication	
<i>Calendrier de diffusion</i>	NA
<i>Accès calendrier de diffusion</i>	NA
<i>Accès de l'utilisateur</i>	Tout internaute a accès à un fichier de données reprenant les valeurs du produit statistique pour toutes les communes via le portail d'informations statistiques locales sur la Wallonie 'WalStat' (walstat.iweps.be). Autre page sur la thématique : http://www.iweps.be/densite-de-population

6. Politique de publication

<i>Périodicité</i>	Annuelle
--------------------	----------

7. Format de diffusion

<i>Format de diffusion</i>	Données et métadonnées téléchargeables via le portail d'informations statistiques locales sur la Wallonie 'WalStat' (walstat.iweps.be).
<i>Communiqué de presse</i>	
<i>Publications</i>	
<i>Base de données en ligne</i>	
<i>Accès aux microdonnées</i>	NA
<i>Autres</i>	

8. Accessibilité de la documentation

<i>Documentation sur la méthodologie</i>	
<i>Documentation sur la qualité</i>	

9. Gestion de la qualité

<i>Assurance de la qualité</i>	
<i>Évaluation de la qualité</i>	

10. Pertinence

<i>Besoins des utilisateurs</i>	
<i>Satisfaction des utilisateurs</i>	
<i>Exhaustivité</i>	

11. Exactitude et fiabilité

<i>Exactitude</i>	<p>Les données de superficie des entités administratives pour les années 2010 à 2017 publiées dans Walstat sont fournies par Stabel sur base de données historiques (plan parcellaire « papier » et matrice cadastrale) du SPF Finances-AGDP. Depuis le 01/01/2018, le SPF Finances-ADGP est devenu la source authentique des limites administratives de la Belgique sur base de son système CadGIS et améliore d'année en année (jusqu'à 2025) la cartographie des limites administratives à l'aide des techniques de mesure les plus récentes. Ce découpage donne une image plus précise de la superficie effective des unités administratives mais celles-ci peuvent être modifiées d'année en année. Plus d'infos sur cette source authentique : https://finances.belgium.be/fr/particuliers/habitation/cadastre/unit%C3%A9s-administratives</p> <p>Concernant les quartiers, leur superficie est obtenue à partir de la donnée géographique des secteurs statistiques gérée et mise à jour annuellement par Statbel qui adapte le découpage au découpage communal du SPF Finances.</p>
<i>Erreur d'échantillonnage</i>	NA
<i>Erreur non due à l'échantillonnage</i>	NA

12. Actualité et ponctualité

<i>Actualité</i>	
<i>Ponctualité</i>	

13. Comparabilité

<i>Comparabilité - Géographique</i>	Entre entités belges (le fichier de données sur base duquel les indicateurs ont été calculés reprend l'ensemble de la Belgique).
<i>Comparabilité - Dans le temps</i>	Les variations de superficies des unités administratives correspondent essentiellement à des améliorations de la cartographie des limites

13. Comparabilité

administratives. La plus grosse amélioration a eu lieu au 01/01/2018 avec des modifications non négligeables selon les communes. Pour la Wallonie, cette révision implique une extension de 57,1 km² qui concerne uniquement des terrains non cadastrés. Ainsi, les communes de Raeren, Eupen et Waimes se sont vu attribuer des superficies liées à l'assiette de la Vennbahn, tronçon du réseau de voies lentes de la Région wallonne passant en Allemagne.

Au 01/01/2018, on note un échange de territoire entre les Pays-Bas et la commune de Visé, ce qui impacte la superficie de cette commune.

Entre le 01/01/2010 et le 01/01/2021, un échange de territoire a également eu lieu entre les communes de Manage et Seneffe.

Comparabilité - Sectorielle

Comparabilité - Autre

14. Cohérence

Cohérence - Interne

Cohérence - Entre domaines

15. Coûts et charges

Coût interne

Coût externe

16. Révision des données

*Révision des données –
Politique*

Pas de politique de révision pour les données élaborées pour le produit statistique.

*Révision des données –
Pratique*

17. Traitement statistiques

Données de base - Enquêtes

*Données de base - Données
administratives*

FICHER(S) :

Superficie des unités administratives :

- avant 2018 : registre cadastral fourni par le SPF Finances/AGDP

- 2018 et après : SPF Finances/AGDP, géodonnée-source authentique du découpage en unités administratives de la Belgique issue du système CadGIS en situation fiscale au 1^{er} janvier

FURNISSEUR(S) : SPF Finances/AGDP

Contact :

*Données de base - Produits
statistiques*

NA

*Fréquence de collecte des
données*

Collecte des données

Validation des données

Élaboration des données

Calcul des indicateurs mentionnés dans la description.

Ajustement

18. Commentaires

19. Documents liés

Titre

URL

20. Variables statistiques

<i>Titre</i>	<i>Définition</i>	<i>Unité/Nomenclature</i>
Code de l'entité	Code de l'entité Pour les quartiers, le code commence par le code INS de la commune en 2018 puis 4 digits dont les 2 derniers précise de quand date le découpage de ce quartier 05 signifie qu'il s'agit de la découpe proposée par le Gédap dans le cadre du projet Cytise quartier en 2005. 22 signifie qu'il s'agit d'une nouvelle découpe proposée par l'IWEPS en 2022. Un nombre supérieur à 22 indique l'année de modification du territoire du quartier.	
Entité administrative	Nom de l'entité	
Superficie contemporaine en km ²	Superficie de la commune selon le système CadGIS au 1 ^{er} janvier (source authentique)	Km ²
Superficie des quartiers	Il s'agit de la superficie des quartiers statistiques wallons telle qu'obtenue en sommant les superficies des secteurs statistiques formant les quartiers.	km ²